



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20/11/2018

Dossier complet le :

12/12/2018

N° d'enregistrement :

2018-308

1. Intitulé du projet

DEFRICHEMENT PREALABLE A LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE A VOCATION TOURISTIQUE ET HOTELIERE ET VILLAS A USAGE D'HABITATION

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom CRESSAN

Prénom REGIS

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LINES SARL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CRESSAN REGIS / GERANT

RCS / SIRET

8	3	0	5	2	4	6	9	0	0	0	0	1	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
- 47a	Défrichage soumis à autorisation et compris entre 0,5 ha et 25 ha
- 41a	Stationnement ouvert au public 50 unités

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

CONSTRUCTION DE VILLAS A USAGE D'HABITATION, ET D'UN COMPLEXE IMMOBILIER A VOCATION TOURISTIQUE ET HOTELIERE.

- 1) - 5 VILLAS (voir notice)
- 2) - CHAMBRE D'HOTEL entre 38 et 46 (voir notice)
- 3) - PARKING +/- 189 places (voir notice)
- 4) - ESPACE VERT (voir notice)

(Voir schéma d'aménagement joint)

4.2 Objectifs du projet

Délibérations municipales des 30 juin 2017 et 5 novembre 2018 (annexes).
(Voir plan de bornage et schéma parcellaire joint)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Après défrichage et terrassement de la plate forme, phasage du projet en commerces et services, hotel et villas et condos
(Voir schéma pôle de developpement joint).

Voie de circulation principale desservant l'ensemble des constructions, et relié aux voies secondaire, pietonne, ainsi qu'aux parkings.
(voir schéma de voirie joint).

Assainissement collectif.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'hotel, de type boutique, et les villas de luxe seront mis en exploitation auprès d'un groupe hotelier, qui présentera par la suite sa stratégie de developpement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation de défrichement
- Permis d'aménagement
- Permis de construire
- Déclaration/autorisation loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale de la parcelle	1.85 ha
Surface partiellement défrichée	1.3 ha
Surface plancher habitable	7500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

R399/R400/R401/R402/R403/R404
Quartier bassin Tortue, Mondésir
97200 LE MARIN

Coordonnées géographiques¹ Long. 60° 51' 55" 51 Lat. 14° 28' 18" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune du Marin. En dehors des 50 pas (sauf petite bande Sud/Ouest) et en dehors d'un espace remarquable du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN 972 approuvé le 30/12/2015 en zone jaune + orange et bleu sur bande Est de la carte réglementaire
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets verts et produits de débardage déposés en décharge contrôlée
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN 972
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>DANS</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>LE</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>RESPECT</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>DE</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>LA</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>REGLEMENTATION</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ce programme immobilier a pour vocation de s'insérer au mieux dans le paysage naturel et de conserver autant que faire se peut un maximum d'espace vert. (voir schéma d'implantation globale).

Aussi il est prévu que la plupart des logements (aussi bien hôteliers que privés) fassent appel à des sources d'énergies dites "vertes" ; ceci fera l'objet d'études spécifiques ultérieures.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Délibérations de la commune en date des 30 juin 2017 et 5 novembre 2018 Autorisation de défrichement 2004

9. Engagement et signature

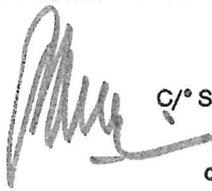
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



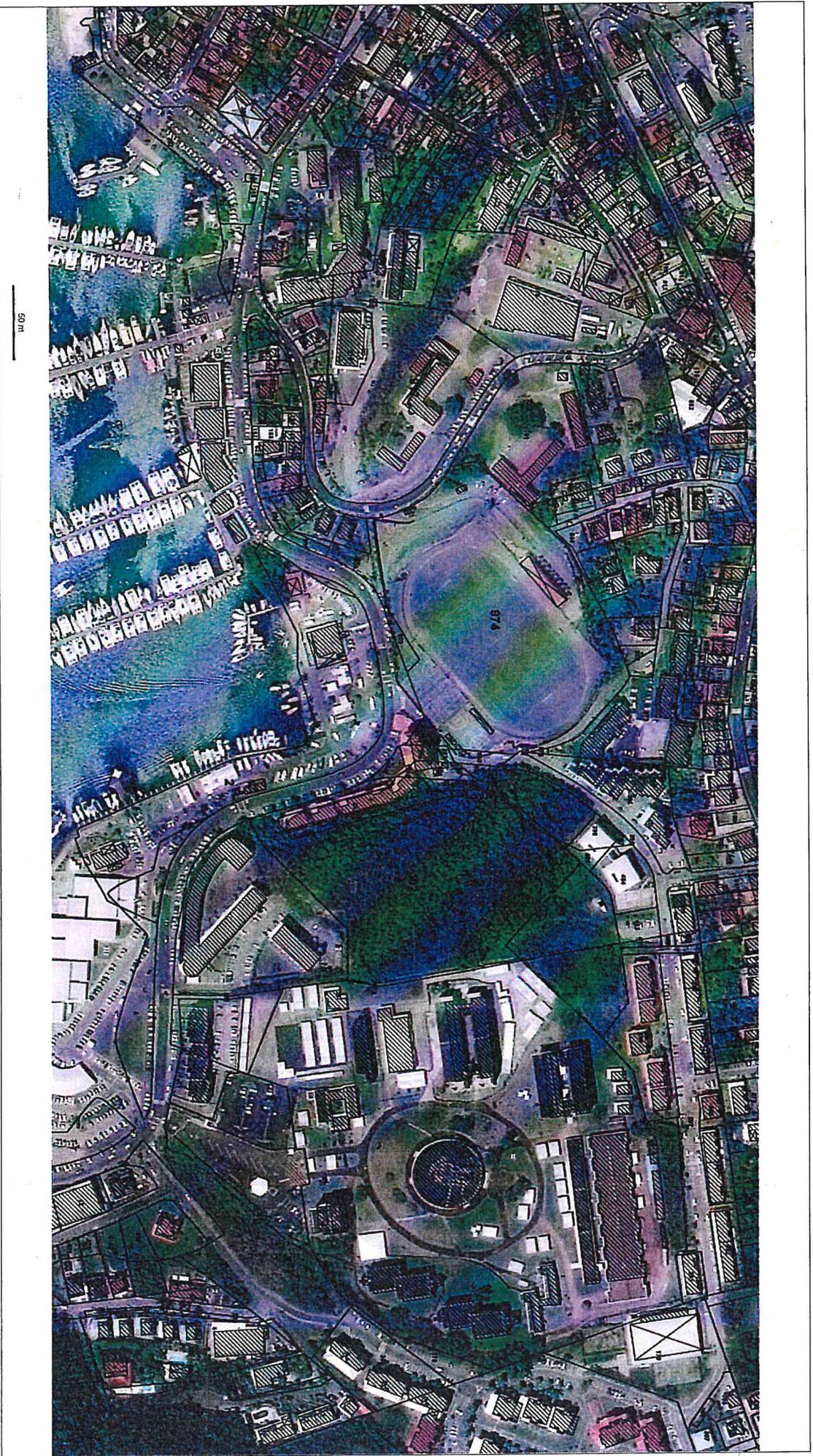
Fait à Fort de France

le, 14 novembre 2018

Signature



LINES SARL
SIRET 830 624 600 00019
C/° SCI MAREST - Hauts Etages
97227 SAINTE-ANNE
Cel. 06 96 45 01 95
cressanrex@gmail.com



50 m

© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 60° 51' 59" W
Latitude : 14° 28' 17" N

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Département :
MARTINIQUE
Commune :
MARIN

Section : R
Feuille : 000 R 01
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1500
Date d'édition : 23/01/2018
(fuseau horaire de Paris)
Coordonnées en projection : MART38UTM20

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des Impôts foncier suivant :
SDIF De la Martinique
Hôtel des Finances Route de Clunys SCHEOLCHER
97261
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
tél. 0596595576 - fax 0596597136
cdif.fort-de-france@dip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :
cadastra.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics



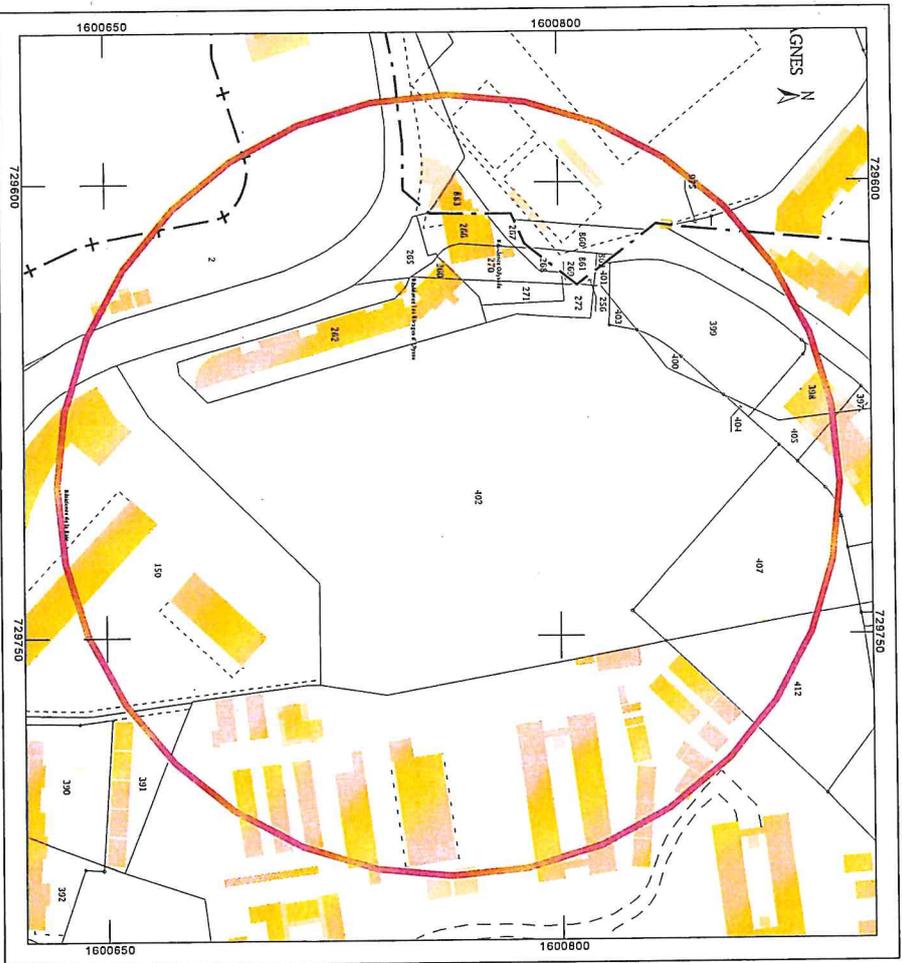
DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
PLAN DE SITUATION

Département :
MARTINIQUE
Commune :
MARRIN

Section : R
Feuille : 000 R 01
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle actuelle : 1/1500
Date d'édition : 23/01/2018
(Usages locaux de Paris)
Coordonnées en projection : MARTINUTM20

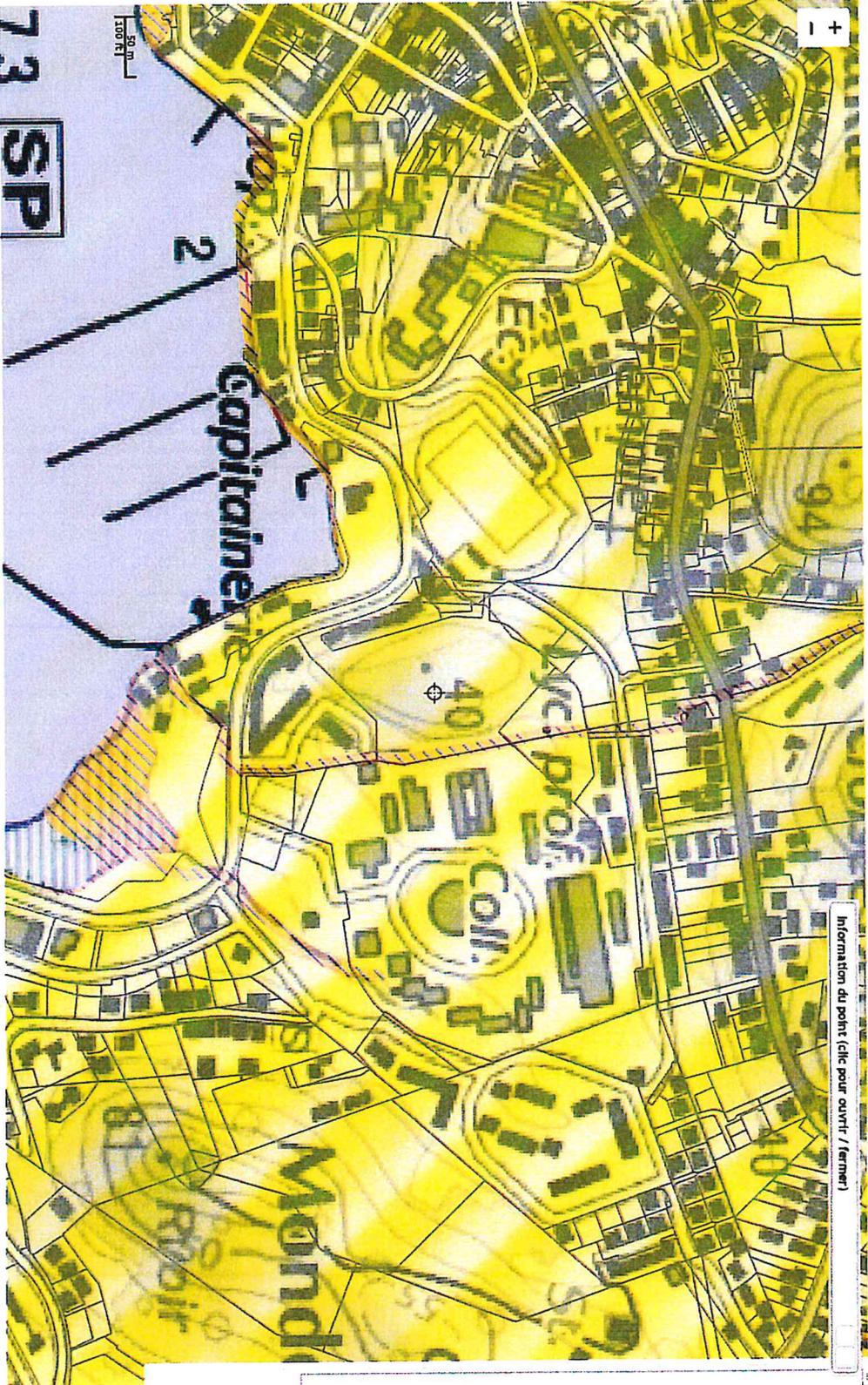
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
SDJF De la Martinique
Hôtel des Finances Route de Cluny SCHOELECHER
97281 FORT DE FRANCE CEDEX
tél. 059695576 - fax 059697136
cdi.fon-de-france@qfpa.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :
cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics





PPRN MARTINIQUE
Plan de Prévention des Risques Naturels
OBJECTIF PROTECTION



Information du point (clic pour ouvrir / fermer)

Site d'information

Fond de plan
Scan 100 et 25
Image aérienne 2010
Image satellite 2012

Cadastre
Parcelles

Aleas
Erosion ☉
Séisme ☉
Faille ☉
Inondation ☉
Submersion de référence ☉
Submersion horizon 2100 ☉
Tsunami ☉
Volcanisme ☉
Houle ☉
Liquéfaction ☉
Mouvement de terrain ☉

Zone enjeux économique
Zone enjeux économique

Zone réglementaire
Zone réglementaire

Pas de prescription spécifique

Aleas non évalués

Application de prescriptions particulières

Application de prescriptions et interdiction de central

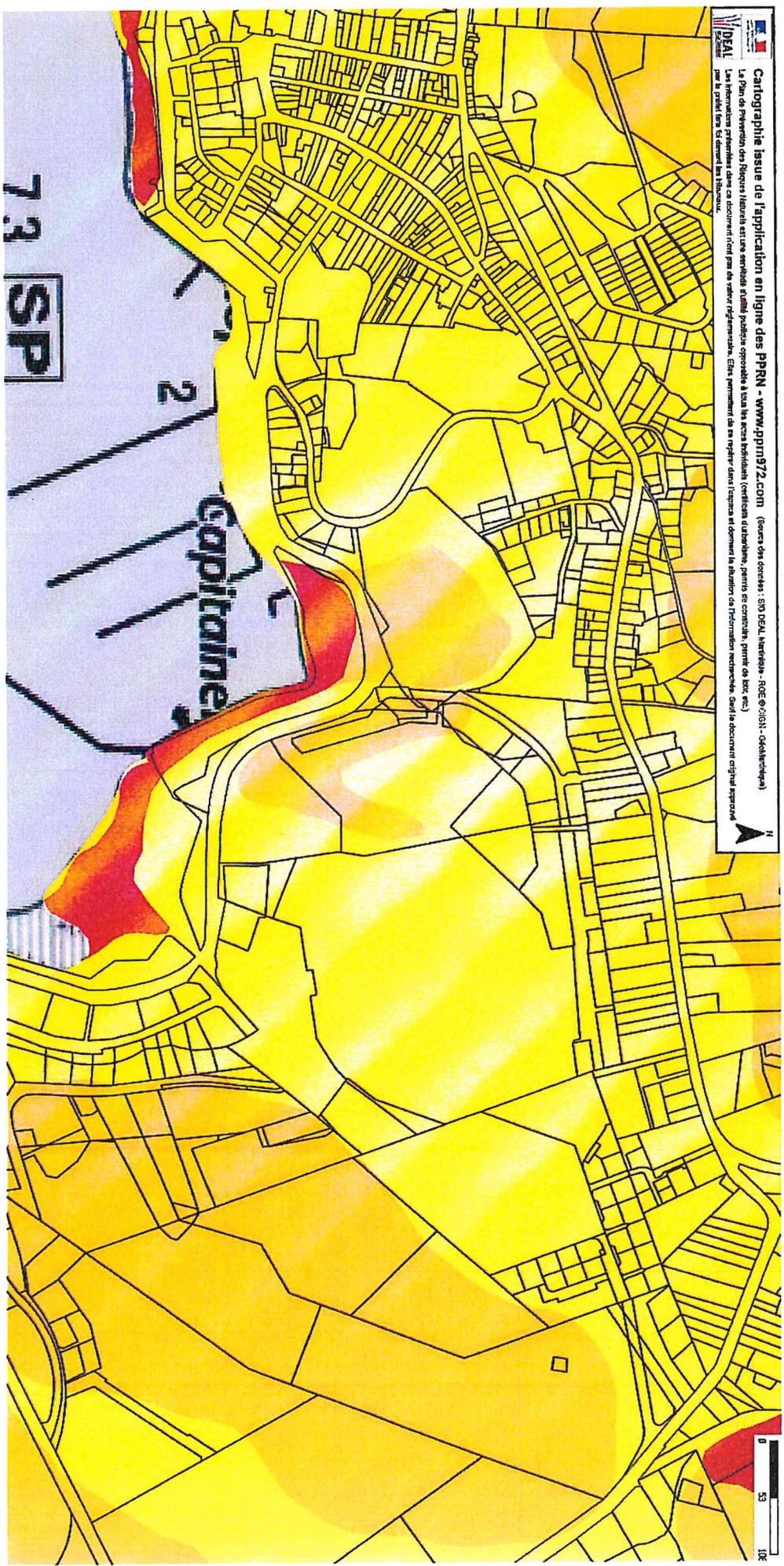
Application de prescriptions et réalisation d'une étude

Application de prescriptions spécifiques suite à un évènement

Pas de construction autorisée sauf exceptions précis

Pas de construction autorisée avec possibilité d'expi

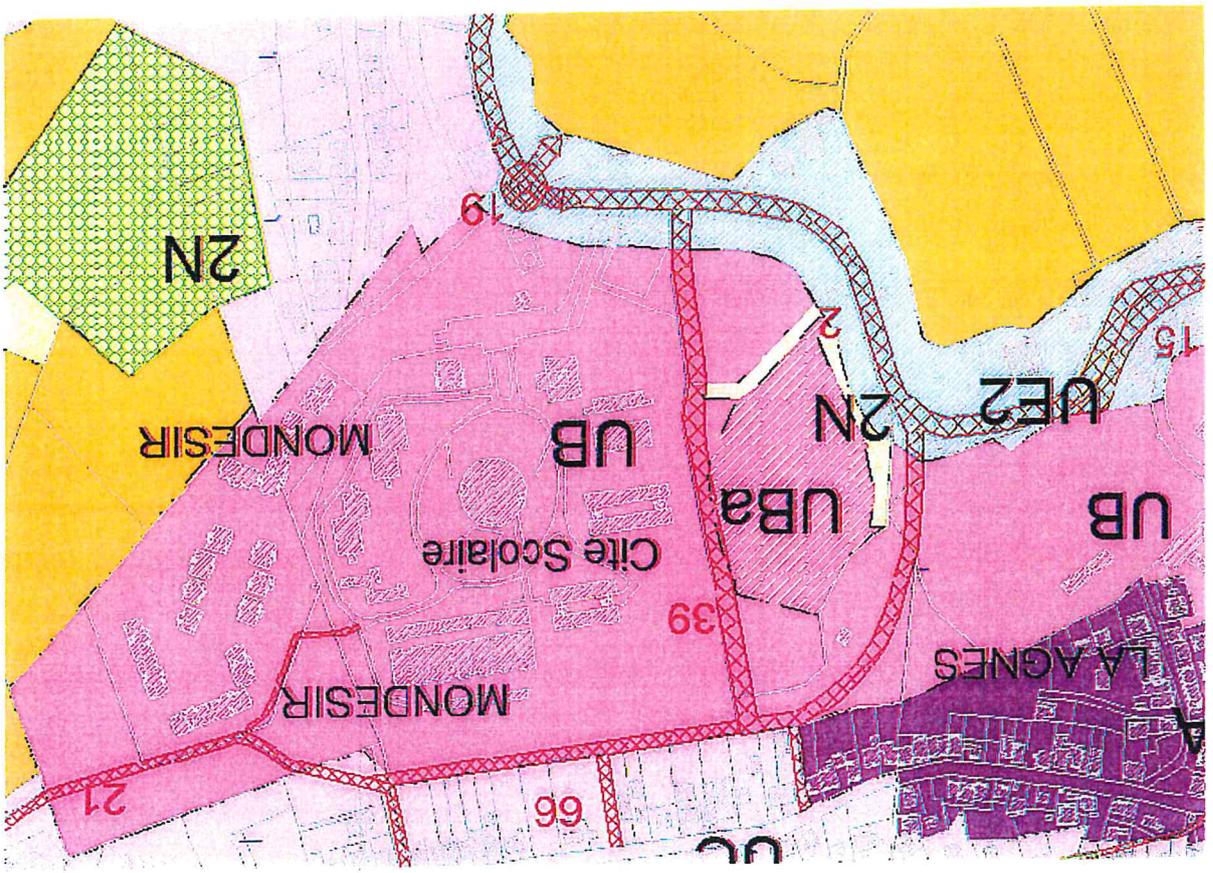
Carte Réglementaire

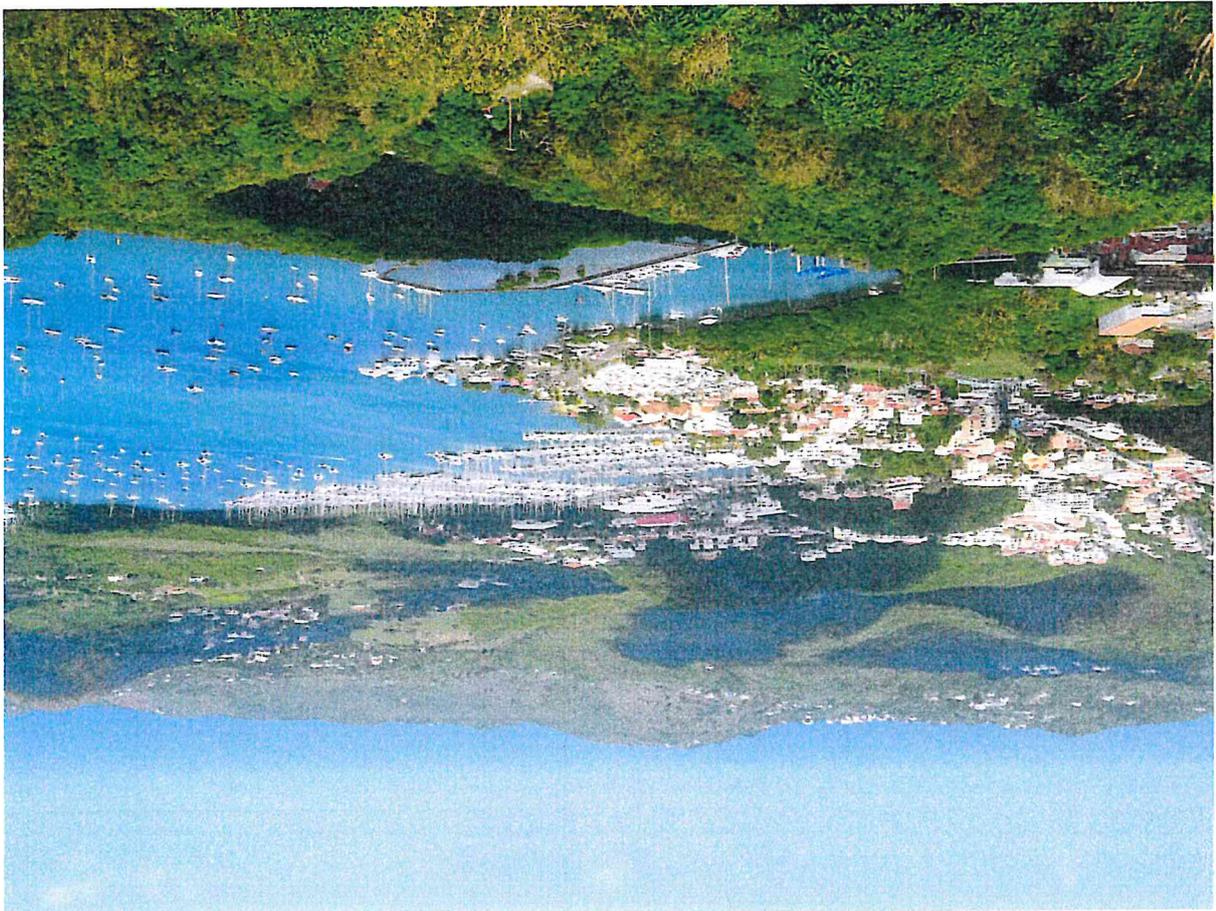


Area of Movement of Terrain & Liquefaction

Voie de désenclavement: parcelles R 412 et 407 (ER n° 39)

PLU modifié 2011







LE MARIN
 P R O J E T
 D ' A M É N A G E M E N T

MO : SARL LINES
 ARCHITECTE MANDATAIRE:
 URBANISTE :
 BET STRUCTURE - VRD :

ANONYWART ARCHITECTURE S.A.R.L.
 ATELIER URBASPACE
 CETE

Adresse: 44 rue de la République, 97200 Le Marin, Martinique
 97200 LE MARIN, MARTINIQUE
 Téléphone: 0596 60 99 22 - Fax: 0596 23 18 80
 Adresse: 141, 1595 - Fax: 0596 20 95 80
 Téléphone: 0596 60 99 17 - Fax: 0596 23 51 43

MODIFICATIONS
 Indice K
 Date 21/02/18

PLAN DE SITUATION

Ech.: 1/2000

01.2





LE MARIN
 MO : SARL LINES
 P R O J E T
 D ' A M E N A G E M E N T

ARCHITECTE MANDATAIRE:
 URBANISTE : ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L.
 BET STRUCTURE - VRD : ATELIER URBASPACE
 CETE

MODIFICATIONS
 Indice K
 Date 21/02/18
 VUE 01
 Ech :
 01.10





LEMARIN MO : SARL LINES
 P R O J E T
 D ' A M É N A G E M E N T

ARCHITECTE MANDATAIRE: ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L.
 URBANISTE : ATELIER URBASPACE
 BET STRUCTURE - VAD : CETE

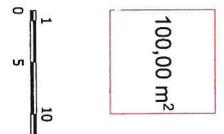
Région Occitanie
 97200 DORT DE FRANCE, Tél. : 0998 60 90 32 - Fax : 0998 23 18 00
 97200 DORT DE FRANCE, Tél. : 0998 60 90 32 - Fax : 0998 23 18 00
 97200 DORT DE FRANCE, Tél. : 0998 60 90 32 - Fax : 0998 23 18 00
 97200 DORT DE FRANCE, Tél. : 0998 60 90 32 - Fax : 0998 23 18 00

MODIFICATIONS	Indice	Date
	K	21/02/18

VUE 04

Ech.:





- TPOLOGIE ET DESCRIPTIF DES OPERATIONS**
- A B C - 10 LOCAUX PRO / 15 LOGEMENTS (+/-4576m²)
 - E F - CONDOMINIUMS DE LUXE (+/-3 072m²)
 - H I - HOTEL (+/-1 110m²)
 - STATIONNEMENT EN TOITURE ET VOIE
 - G - 5 VILLAS DE LUXE (R+1) (+/-2 140m²)
 - A - COMMERCE ET SERVICES (R00)
 - B - COMMERCE COLLECTIF (R+1/2)
 - C - COMMERCE ET SERVICES (R+0)
 - D - STATIONNEMENT (R00) (+/-250m²)
 - E - STATIONNEMENT (R00)-SURFACE EXTERIEURE
 - F - STATIONNEMENT (R00)-SURFACE EXTERIEURE
 - H - BATEAU TERRASSE (R00)
 - I - ACCUEIL ET SERVICES (R00+1)
 - C - COMMERCE ET SERVICES (R+0)
 - LOGEMENTS COLLECTIFS (R+1)
 - LOGEMENTS COLLECTIFS (R+1/3) (+/-250m²)
 - G - 5 VILLAS DE LUXE (R+1) (+/-2 140m²)

LE MARIN	MO : SARL LINES	ARCHITECTE MANDATAIRE:	ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L.	Indice	K	PLAN D'AMENAGEMENT	Ech.:	1/500
P R O J E T	D ' A M E N A G E M E N T	URBANISTE :	ATELIER URBSPACE	Date	21/02/18			01.4
		BET STRUCTURE - VRD :						





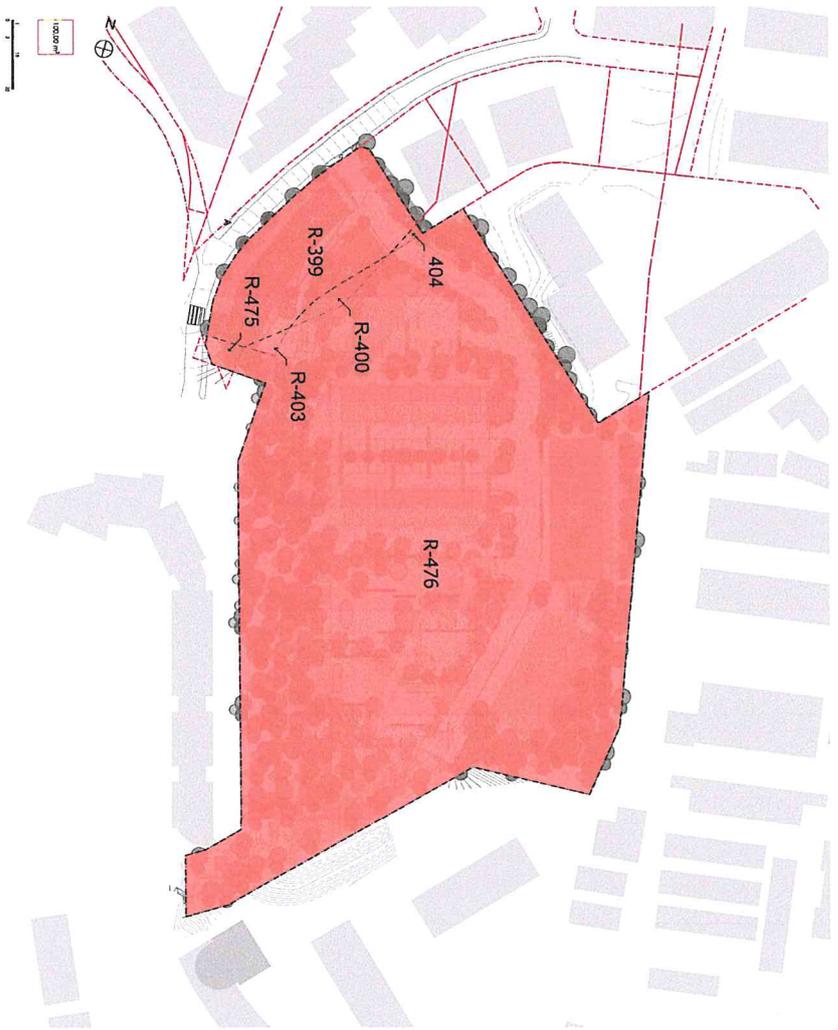
LEMARIN MO : SARL LINES
 P R O J E T
 D ' A M E N A G E M E N T

ARCHITECTE MANDATAIRE: ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L.
 URBANISTE : ATELIER URBASPACE
 BET STRUCTURE - VRD : CETE

Résidence: 10 rue de la République - 11000 Nogent-sur-Vernois - 03 26 21 18 00
 02031 Nogent-sur-Vernois
 072031 Nogent-sur-Vernois - Tél. : 0595 60 90 22 - Fax : 0595 23 18 00
 Résidence: 10 rue de la République - 11000 Nogent-sur-Vernois - 03 26 21 18 00
 072031 Nogent-sur-Vernois - Tél. : 0595 60 90 22 - Fax : 0595 23 18 00

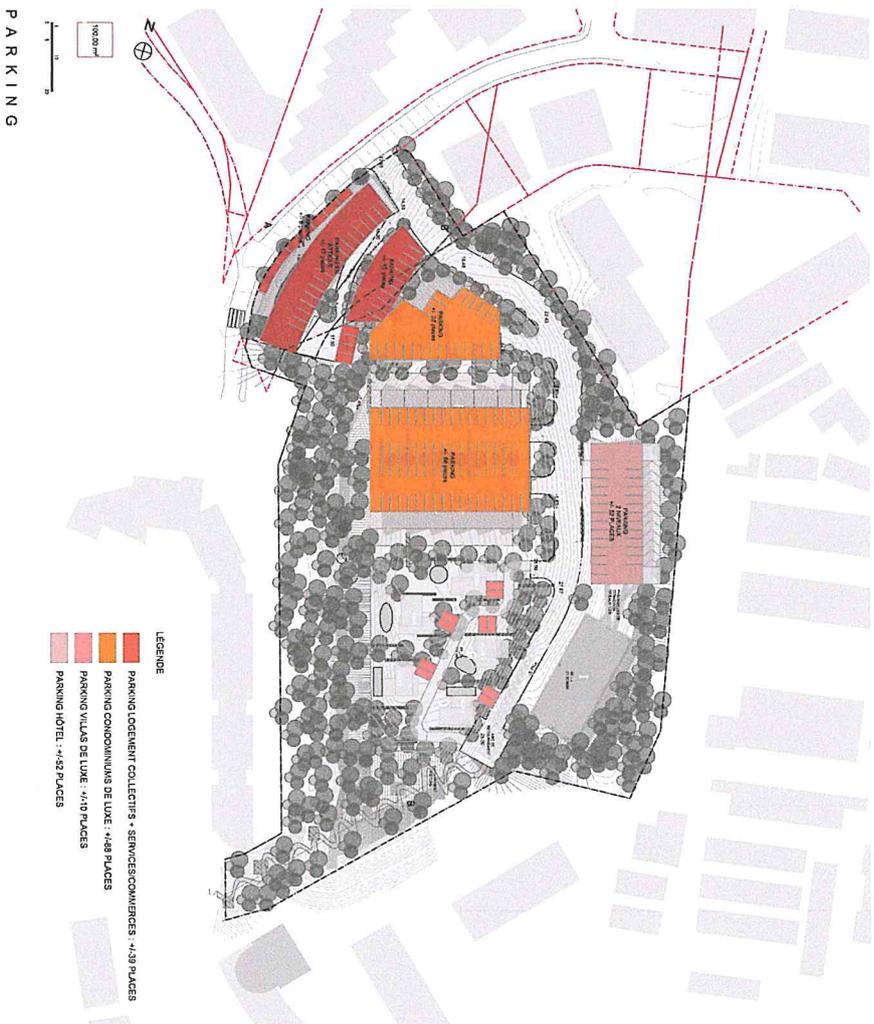
MODIFICATIONS	Ech.:	1/1500
Indice K		
Date 21/02/18		
SCHÉMAS		
		01.5

PARCELLAIRE



PÔLES DE DÉVELOPPEMENT





	LE MARIN	MO : SARL LINES	ARCHITECTE MANDATAIRE:	ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L.	MODIFICATIONS	Ech.: 1/1500
	P R O J E T	D A M É N A G E M E N T	URBANISTE :	ATELIER URBSPACE	Indice K	01.6
		BET STRUCTURE - VRD :	CETE	67200 ORTHES DE FRANCE TEL : 0536 59 23 24 - FAX : 0536 21 16 01 67200 ORTHES DE FRANCE TEL : 0536 20 35 80 67200 ORTHES DE FRANCE TEL : 0536 60 99 17 - FAX : 0536 33 91 43	Date 21/02/18	SCHÉMAS



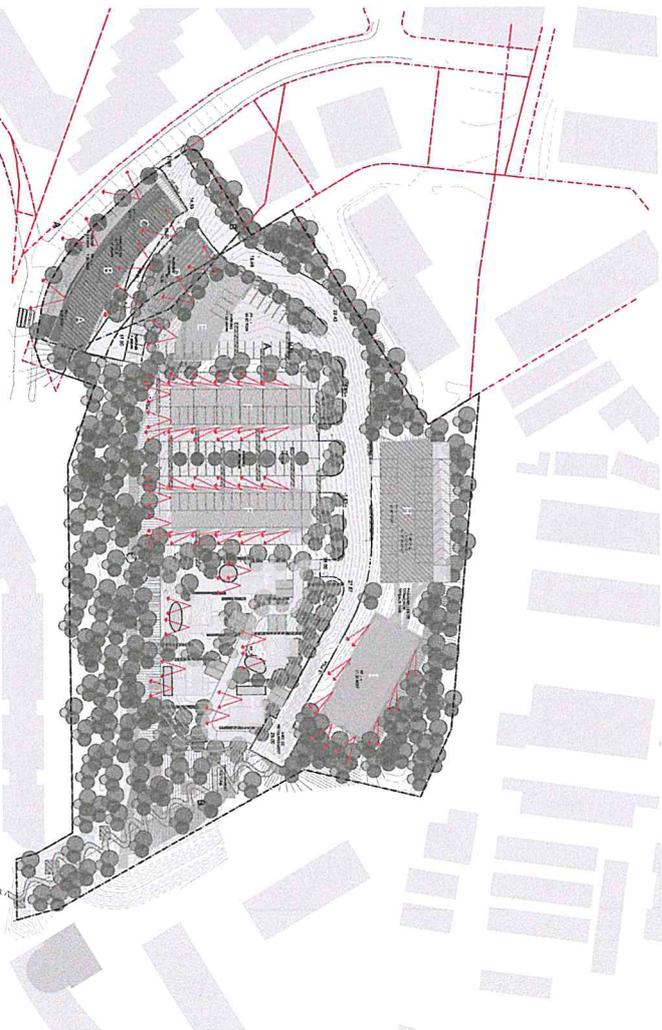
PLATEFORMES



BATI

- LEGENDE
- SERVICES/COMMERCES EN REZ-DE-CHAUSSEE, LOGEMENTS COLLECTIF R+1/2
 - LOGEMENTS COLLECTIF R+1/2
 - CONDOMINIUMS DE LUXE R+1/4
 - VILLAS DE LUXE R+1
 - PAVILLON TECHNIQUE R0C ET PARKING HOTEL R+1/2
 - HOTEL R0C/R+4

	LE MARIN	MO : SARL LINES	ARCHITECTE MANDATAIRE:	ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L.	<small> Résidence Adour Nord, rue de la Corniche St-E, 32 1795 67200 NORD-EST DE FRANCE, Tél. : 0396 20 25 80 Résidence Marne Verte, 6ème Etage 653, route des Soudaises 57000 DORVILLE DE FRANCE, Tél. : 0396 00 09 17 - Fax: 0396 33 91 43 </small>	ECH.: 1/1500 01.7
	P R O J E T D 'A M E N A G E M E N T	URBANISTE : BET STRUCTURE - VND :	ATELIER URBASPACE CETE	MODIFICATIONS Indice K Date 21/02/18	SCHEMAS	



ÉCHAPPÉES VISUELLES

ESPACE ROSÉ PAYSAGE



LE MARIN MO : SARL LINES
 P R O J E T
 D ' A M É N A G E M E N T

ARCHITECTE MANDATAIRE:
 URBANISTE :
 BET STRUCTURE - VAD :

ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L.
 ATELIER URBASPACE
 CETE

Adresse: Avenue Havre de la Doune, B.P. 20 705
 97200 SAINT-FRANÇOIS, F.R. - Tél. : 0596 60 90 22 - Fax : 0596 23 16 00
 97200 SAINT-FRANÇOIS, F.R. - Tél. : 0596 23 16 00
 97200 SAINT-FRANÇOIS, F.R. - Tél. : 0596 60 90 22 - Fax : 0596 23 16 00
 97200 SAINT-FRANÇOIS, F.R. - Tél. : 0596 60 90 22 - Fax : 0596 23 16 00

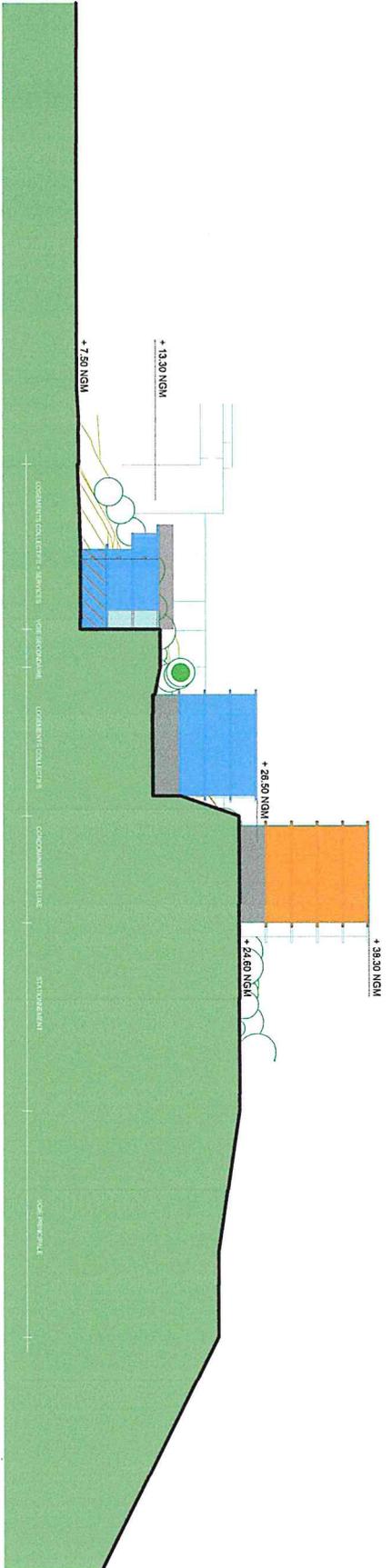
MODIFICATIONS	
Indice	K
Date	21/02/18

SCHÉMAS

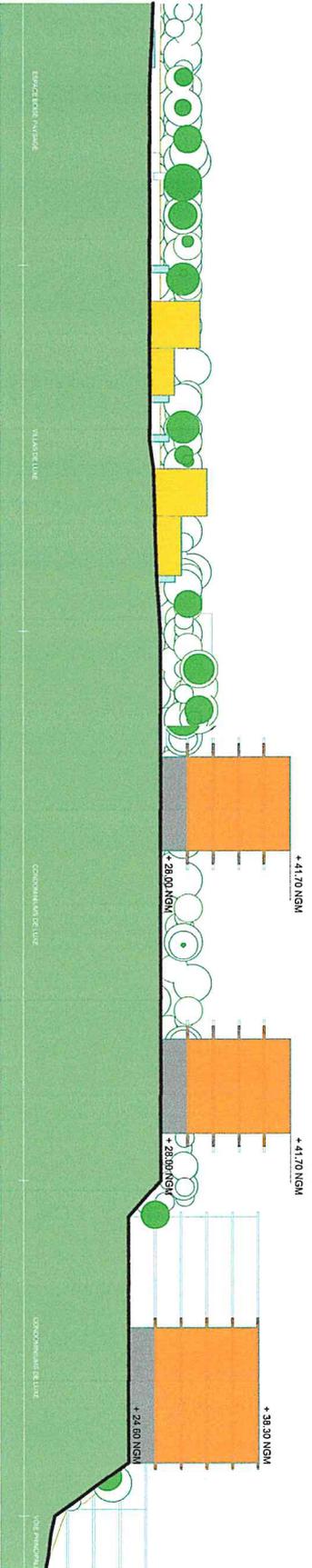
Ech.: 1/1500

01.8





COUPE AA



COUPE BB

	LE MARIN	MO : SARL LINES	ARCHITECTE MANDATAIRE:	ANONYMART ARCHITECTURE S.A.R.L.	17700 DORT DE FRANCE 14 1096 - Fax : 0565 20 95 88 17700 DORT DE FRANCE 14 1096 - Fax : 0565 20 95 88 17700 DORT DE FRANCE 14 1096 - Fax : 0565 20 95 88	MODIFICATIONS Indice K Date 21/02/18	Ech.: 1/500
	P R O J E T D ' A M É N A G E M E N T	URBANISTE : BET STRUCTURE - VRD :	ATELIER URBSPACE CE TE	17700 DORT DE FRANCE 14 1096 - Fax : 0565 20 95 88 17700 DORT DE FRANCE 14 1096 - Fax : 0565 20 95 88 17700 DORT DE FRANCE 14 1096 - Fax : 0565 20 95 88	COUPES AA & BB	Ech.: 1/500	